

## ANTISOL® E 40

Produit de cure en phase aqueuse.

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>Présentation</b>             | L'ANTISOL® E 40 est un produit de cure en phase aqueuse pour bétons et mortiers.   |
| <b>Domaines d'application</b>   | <p>L'ANTISOL® E 40 est utilisé sur surfaces horizontales et verticales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ routes, autoroutes et pistes d'aérodrome en béton, tunnels, ouvrages d'art, radiers, dalles en béton et chapes en mortier;</li> <li>■ tout élément préfabriqué (poutres, dalles, prédalles).</li> </ul> <p>L'ANTISOL® E 40 ne contenant pas de solvant pétrolier, il convient tout spécialement pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ les chantiers lointains ou à l'étranger : transport sans danger;</li> <li>■ les applications en milieu fermé.</li> </ul> |
| <b>Caractères généraux</b>      | <p>Pulvérisé en couche mince sur la surface de bétons frais, l'ANTISOL® E 40 forme une pellicule étanche qui empêche l'évaporation de l'eau et protège le béton de la dessiccation, le protégeant ainsi contre la microfissuration.</p> <p>Son avantage réside dans la pellicule inhibitrice d'évaporation qui, contrairement aux autres traitements de cure, peut être mise en place au cours de la première phase critique.</p>  |
| <b>Caractéristiques</b>         |  |
| <b>Coloris</b>                  | Liquide de couleur blanche   |
| <b>Conditionnement</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Bidon de 10 litres.</li> <li>■ Fût de 200 litres.</li> </ul>  |
| <b>Stockage</b>                 | Stocker l'ANTISOL® E40 à l'abri du gel.<br>Eviter l'ensoleillement direct.   |
| <b>Conservation</b>             | Dans son emballage d'origine bien fermé non endommagé, il se conserve 9 mois.  |
| <b>Données techniques</b>       |  |
| <b>Densité (à 20°C)</b>         | 0,990 ± 0,020  |
| <b>pH (à 20°C)</b>              | 4,0 ± 1,0  |
| <b>Extrait sec</b>              | 10,0 ± 1,0 % (selon NF EN 480-8)   |
| <b>Conditions d'application</b> |  |
| <b>Consommation</b>             | <p>Consommation normale : 100 à 200 g/m<sup>2</sup></p> <p>Cette consommation peut être dépassée dans le cas de conditions sévères d'évaporation.</p>  |



|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Mise en œuvre</b>        | <p>L'ANTISOL® E 40 est livré prêt à l'emploi et doit être utilisé pur, sans dilution. L'agiter avant emploi pour bien le réhomogénéiser.</p> <p>L'appliquer à l'aide d'un pulvérisateur manuel ou à moteur jusqu'à l'obtention d'une fine pellicule continue. L'ANTISOL® E 40 doit être appliqué dès la disparition du brillant superficiel de l'eau de ressuage et au plus tard dans les 30 minutes suivant le surfacage du béton.</p> <p>Pour les surfaces importantes, il est recommandé d'utiliser une installation automatique de pulvérisation.</p> <p>Le film de protection s'éliminera peu à peu sous l'action du trafic et/ou des agents atmosphériques.</p> <p>En cas d'application ultérieure d'enduits, de chapes ou de peintures sur la surface du béton, il est nécessaire d'éliminer la pellicule d'ANTISOL® E 40 mécaniquement ou par jet d'eau à haute pression (buse rotative).</p> <p>Après son application, l'ANTISOL® E 40 doit être protégé des effets de la pluie pendant 3 heures environ.</p>   |
| <b>Nettoyage des outils</b> | <p>Rincer régulièrement les installations (notamment les gicleurs) afin d'éviter leurs colmatages.</p> <p>Les résidus blancs solidifiés peuvent être éliminés avec une brosse à l'eau chaude</p>   |
| <b>Précautions d'emploi</b> | <p>Consulter la fiche de données de sécurité accessible sur Internet <a href="http://www.sika.fr">www.sika.fr</a></p>  |
| <b>Mentions légales</b>     | <p>Produit réservé à un usage strictement professionnel</p> <p>Nos produits bénéficient d'une assurance de responsabilité civile.</p> <p>«Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits SIKA, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.»</p> |

